

## EDF ENRICHIT SON OFFRE DE SERVICES POUR FACILITER LA REPRISE D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Conscient des difficultés auxquelles de nombreuses entreprises sont confrontées en raison de la crise sanitaire, EDF lance le **Pack Redémarrage**, une offre de services sur mesure pour faciliter le quotidien des entreprises en période de reprise.

### Assistance-dépannage pour redémarrer en toute sérénité

Après une période d'arrêt prolongée ou d'activité très réduite, certaines entreprises peuvent s'exposer à des risques de pannes sur des équipements. Afin de leur apporter de la sérénité au moment de la reprise, EDF propose un contrat d'énergie adapté à leur activité, associé à un service d'assistance-dépannage qui garantit, de manière illimitée, le dépannage en urgence des problèmes d'électricité, de gaz, de plomberie, de serrurerie et de vitrerie du local professionnel. Ainsi, en cas de climatisation défaillante, de fuite d'eau ou de serrure bloquée, l'activité de l'entreprise redémarre rapidement, et sans frais<sup>1</sup>, grâce à l'intervention en moins de 3 heures d'un artisan qualifié.

### Accompagnement à la mise en conformité sanitaire

Pour prendre en compte les nouvelles contraintes imposées aux entreprises par la crise sanitaire, EDF et son partenaire Bureau Veritas proposent à partir du 15 juin 2020 un accompagnement à la mise en conformité des mesures d'hygiène et sanitaires des espaces professionnels (bureaux, commerces, cabinets...), notamment ceux accueillant du public. Ce service, opéré par Bureau Veritas, inclut des recommandations faites aux entreprises en fonction de leur spécificité et un audit sanitaire conduit par un expert. Ce service dédié à la reprise d'activité peut aller au-delà et viser à l'attribution du label Safe Guard<sup>2</sup>. Il fait partie d'un ensemble d'offres avantageuses mis en place par EDF et ses partenaires pour les professionnels en situation d'emménagement ou de reprise d'activité.

EDF propose également des solutions spécifiques pour ses clients industriels et grandes entreprises afin de leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier, comme par exemple des solutions pour sécuriser leur alimentation électrique en cette période de redémarrage ou encore pour maîtriser leurs consommations d'énergie.

Tous les clients professionnels d'EDF bénéficient de l'accompagnement personnalisé de 2 000 Conseillers spécialisés, tous basés en France, afin de s'assurer qu'ils bénéficient du meilleur contrat d'énergie et des services les plus adaptés en soutien de leur activité.

Pour plus d'information sur le **Pack Redémarrage** d'EDF, rendez-vous sur [edf.fr/entreprises](https://www.edf.fr/entreprises)

**Lionel Zécari, Directeur du Marché d'Affaires d'EDF**, a déclaré : « *EDF est aux côtés des entreprises, petites ou grandes, à un moment où celles-ci doivent se concentrer sur leur cœur d'activité. Avec le Pack*

<sup>1</sup> Frais d'intervention étendus exceptionnellement à 1 500 €, déplacement, pièces et main d'œuvre compris. Délai de carence de 5 jours à compter de la date de souscription au service Assistance Dépannage

<sup>2</sup> Standard développé avec les filières professionnelles et les autorités

*Redémarrage, EDF apporte des solutions concrètes pour permettre aux professionnels d'engager une reprise d'activité en toute sérénité. »*

### **EDF solidaire des entreprises pendant la crise**

EDF a pris toutes les dispositions nécessaires pour que ses clients éligibles au Fonds de Solidarité bénéficient, sur demande, du report du paiement de leurs factures, conformément aux décisions du gouvernement. Pour rappel, les petites entreprises concernées peuvent demander le report du paiement de leurs factures exigibles jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire. Ce report sera échelonné sur une durée de 6 mois à compter du dernier jour du mois suivant la date de fin de l'état d'urgence sanitaire. Déjà plus de 40.000 entreprises clientes ont pu bénéficier de ce soutien depuis le début de la crise.

**Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur [medias.edf.com](https://medias.edf.com)**

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 38,9 millions de clients (1), dont 28,8 millions en France. Il a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 71 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés fin 2019 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

---

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA  
22-30, avenue de Wagram  
75382 Paris cedex 08  
Capital de 1 551 810 543 euros  
552 081 317 R.C.S. Paris

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

#### **CONTACTS**

Presse : 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38